

Le Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques (PGIRE) : notre plan pour l'avenir énergétique du Québec.

Le PGIRE propose une vision à long terme pour bâtir un Québec plus prospère, plus autonome et plus résilient. Le Québec peut compter sur un patrimoine énergétique renouvelable, développé au fil des générations. Le PGIRE poursuit cet héritage et trace la voie jusqu'en 2050 pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

Ce plan solide permet d'anticiper nos besoins et d'orienter nos décisions en matière de production, de consommation et de transport d'énergie.

Le PGIRE sera mis à jour tous les six ans pour tenir compte de l'évolution des avancées technologiques, des marchés, de la réglementation et des besoins énergétiques du Québec.

Le PGIRE vise cinq orientations principales.

1. Faire du Québec un consommateur d'énergie exemplaire.
2. Assurer un système énergétique sécuritaire, résilient et adapté aux nouveaux besoins énergétiques.
3. Soutenir le développement des filières d'énergies renouvelables.
4. Placer au cœur des décisions la disponibilité de l'énergie et les bénéfices économiques de la transition énergétique.
5. Réaliser la transition énergétique au meilleur coût pour la société.



Un avenir plus propre, efficace et résilient!

D'ici 2050,

le Québec se transformera pour répondre à la demande, réduire les émissions et assurer un approvisionnement fiable.

On misera sur :

- l'efficacité énergétique;
- une place accrue de l'électricité;
- une croissance d'énergies renouvelables, comme les bioénergies;
- l'intégration progressive de nouvelles solutions innovantes dans le bouquet énergétique;
- une utilisation plus efficace de l'énergie et de la puissance pour répondre aux besoins en tout temps.

Pour un avenir proposant :

- une transition énergétique ordonnée;
- un Québec plus riche, plus autonome et mieux préparé aux besoins de demain;
- un Québec fort pour les générations actuelles et futures.

**NOTRE ÉNERGIE.
NOTRE AVENIR.
LE PGIRE.**

